

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
(Limitation administrative du droit de propriété)

Regroupement **CC_VAL DE L'EYRE** (LE BARP, BELIN BELIET, LUGOS, SAINT MAGNE, SALLES)

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	COMMUNES	SERVICE RESPONSABLE
A4	SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES TERRAINS RIVERAINS DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX	Articles L.211-7, L.212-2-2, L.215-4 et L.215-18 du Code de l'Environnement.	
	Ruisseau le PONSESQUET Ruisseau la BARADE Ruisseau le CANTEGRIT Ruisseau le BRAOUSE Ruisseau les BENAZET Ruisseau le MARIAN	- BELIN BELIET	- Association Syndicale Autorisée d'Irrigation de LOUBENS
	Ruisseau Fossé des ESPIETS Ruisseau Fossé de la LONGERE Ruisseau Fossé de GAYAC Ruisseau Fossé de CAOUAILLE Ruisseau Craste NEUVE Ruisseau Craste VIEILLE	- LUGOS	- Association Syndicale Autorisée d'Irrigation de LOUBENS
AC1	SERVITUDES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES	Loi du 31 décembre 1913.	
	Eglise Saint-Pierre de Mons en totalité : façades, toitures, décor intérieur à l'exclusion de la sacristie. Création du périmètre délimité des abords (PDA) du M.H. Eglise St Pierre de Mons	- BELIN BELIET	- D.R.A.C. - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
	Eglise du Vieux-Lugos	- LUGOS	- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
	- Croix de cimetière voisine de l'église de ST PIERRE DE MONS - création d'un périmètre délimité des abords (PDA) du M.H. l'Eglise St Pierre de Mons	- BELIN BELIET	- D.R.A.C. - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
	- Fontaine SAINT CLAIR, lieu dit "Mons" création du périmètre de délimité des abords (PDA) du M.H. "Fontaine St Clair"	- BELIN BELIET	- D.R.A.C. - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
	- Obélisque "Croix des Pèlerins", lieu dit "Mons" - création du périmètre délimité des abords (PDA) du M.H. la Croix des Pèlerins	- BELIN BELIET	- D.R.A.C. - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
	- Eglise du Vieux Lugos	- BELIN BELIET	- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
AC2	SERVITUDES DE PROTECTION DES SITES ET DES MONUMENTS NATURELS.	Loi du 2 Mai 1930 modifiée.	
	Ensemble formé par l'église St Pierre de Mons et ses abords	- BELIN BELIET	- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)

	Val de l'EYRE et vallées de la LEYRE	- BELIN BELIET - LE TEICH - MIOS	- BIGANOS - LUGOS - SALLES	- D.R.E.A.L. - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
	- Etangs du Bran et Martinet et leurs abords	- LUGOS		- D.R.E.A.L. - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.)
AS1	SERVITUDES ATTACH+ES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES A L'EXCEPTION DES EAUX MIN+RALES.	L.1321-2 et R.1321-6 à R.1321-13 du Code de la Santé Publique (eaux potables).		
	FORAGE DE SUZON Périmètre immédiat et rapproché confondus	- BELIN BELIET		- Agence Régionale de Santé
	FORAGE DU BOURDIEU Périmètre immédiat et rapproché confondus	- BELIN BELIET		- Agence Régionale de Santé
	- Forage "Suzon NÝ2" Périmètre Immédiat et Rapproché confondus (forage abandonné et rebouché)	- BELIN BELIET		- Agence Régionale de Santé
	- Forage "Château d'eau" Périmètre Immédiat	- SAINT MAGNE		- Agence Régionale de Santé
	Stade	- SALLES		- Agence Régionale de Santé
	Forage Fourat.	- SALLES		- Agence Régionale de Santé
	Prise d'eau potable de Cazaux-Lac dans le lac de Cazaux-Sanguinet sur la commune de La Teste de Buch mais également Gujan Mestras, Lugos, Salles concernées pour partie par le périmètre de protection éloignée (PPE) de la prise d'eau Cazaux-Lac	- GUJAN MESTRAS - LE TEICH - SALLES	- LA TESTE - LUGOS	- Agence Régionale de Santé
	Forage "Bourg" avec périmètres de protection immédiate et rapprochée	- LUGOS		- Agence Régionale de Santé - D.D.T.M. - SERVICE EAU et NATURE
EL3	SERVITUDE DE HALAGE ET DE MARCHEPIED	Art. L.2131-2 et L.2132-16 du Code Général des Propriétés des Personnes Publiques.		
	Marchepied le long de l'Eyre	- BELIN BELIET - LE TEICH - MIOS	- BIGANOS - LUGOS - SALLES	- D.D.T.M. - SERVICE EAU et NATURE
I3ab	Risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques	L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du Code de l'Environnement Arrêté du 5 mars 2014 du Code de l'Environnement		
	DN 125 Cestas-Le Barp; DN 125 Le Barp-Mios-Facture ; DN 050 GrDF Marcheprime; DN 050 CEA Cesta-LeBarp; DN200 Saucats-Le Barp; DN200 Le Barp Mios Facture	- LE BARP		- D.R.E.A.L. - TEREGA (ex TIGF)
I4	SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Art.12 modifié de la Loi du 15.06.1906.Art 298 Loi de finances du 13/7/1925. Art.L.321-1 et suivants et Art.L.323-3 et suivants du Code de l'Energie		
	Réseau de distribution MT et BT (la BT n'est pas représentée graphiquement) Syndicat Intercommunal de Belin	- BELIN BELIET - GUILLOS - LE BARP - SAINT MAGNE	- CABANAC ET VILLAGRAINS - HOSTENS - LUGOS - SALLES	- ENEDIS (ex ERDF)

		- SAUCATS	
	LIAISON AERIENNE 400KV Cantegrit-Saucats 2 et 3 LIAISON AERIENNE 225 kV N°1 Barp (le) - Saucats LIAISON AERIENNE 225 kV N°1 Masquet - Saucats - Le Barp LIAISON AERIENNE 63 kV N°1 Beliet - Hostens LIAISON SOUTERRAINE 63KV N°1 Hostens-Saucats 63KV Beliet-Hostens	- SAINT MAGNE	- ENEDIS (ex ERDF) - R.T.E./Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE - RTE-Centre DI TOULOUSE -
	-Liaison aérienne 225kV n 1 LE BARP-SAUCATS -Liaison aérienne 225kV n 1 MASQUET-SAUCATS-LE BARP -Poste de transformation 225kV LE BARP	- LE BARP	- R.T.E./Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE
	-Poste de transformation 63 kV Beliet -Ligne aéro-souterraine 63 kV N°1 Beliet - Masquet -Ligne aérienne 63 kV N°1 Beliet - Hostens	- BELIN BELIET	- R.T.E./Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE
	63 kV FACTURE LABOUHEYRE Z CELLULOSE Z LICAUGAS 63 kV FACTURE PARENTIS Z LAMOTHE Z LICAUGAS	- LUGOS	- RTE-Centre DI TOULOUSE -
	Liaison souterraine 63 kV N°1 BELIET MASQUET Liaison aérienne 63 kV N°1 LICAUGAS - MASQUET Liaison aérienne 63 kV N°1 LICAUGAS - MASQUET - PARENTIS	- SALLES	- R.T.E./Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE
	Travaux de reconstruction en technique souterraine à 1 circuit 90000 volts de la ligne électrique exploitée à 63000 volts "Beliet-Masquet"	- BELIN BELIET - MIOS - SALLES	- ENEDIS (ex ERDF) - R.T.E./Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE - RTE-Centre DI TOULOUSE -
16	SERVITUDES RELATIVES A L EXPLORATION ET A L EXPLOITATION DES MINES ET CARRIERES	Loi 70-1 du 2/01/1970 Art. 71 à 73 du Code Minier. Art. L.153-3 à L.153-15 du Code Minier Art. L 554-1 à L 554-5 et R.554-1 à R.554-38 du C.E.	
	Concession de LUGOS. (dans le périmètre de la concession, seules sont applicables les servitudes instituées par accord amiable ou arrêté préfectoral)	- BELIN BELIET - LUGOS - SALLES	- D.R.E.A.L. - VERMILION REP SAS
	- Canalisation d expédition PARENTIS - AMBES (tronçon "Caudos-Berganton") (servitude de 5 ml axés sur la canalisation)	- AMBES - BLANQUEFORT - CESTAS - LE HAILLAN - LE PIAN - LE TAILLAN MEDOC MEDOC - LUDON - LUGOS MEDOC - MACAU - MERIGNAC - MIOS - PAREMPUYRE - SAINT JEAN D - SAINT MEDARD EN ILLAC JALLES - SALLES	- D.R.E.A.L. - VERMILION REP SAS
	- Pipeline SILLAC-LUGOS (canalisation existante de transport d hydrocarbures liquides à l extérieur du périmètre de la concession de Lugos	- LUGOS - SALLES	- D.R.E.A.L. - VERMILION REP SAS
	Canalisation d expédition CAZAUX-CAUDOS située à l extérieur du périmètre de la concession de Cazaux	- GUJAN - LA TESTE MESTRAS - LE TEICH - MIOS - SALLES	- D.R.E.A.L. - VERMILION REP SAS
	Permis des 3 Lagunes. (dans le périmètre du permis, seules sont applicables les servitudes instituées par accord amiable ou arrêté préfectoral)	- BELIN BELIET - GUJAN - LA TESTE MESTRAS - LUGOS	- VERMILION REP SAS

	Permis de Lanot. (dans le périmètre du permis, seules sont applicables les servitudes instituées par accord amiable ou arrêté préfectoral)	- BELIN BELIET - LUGOS - SALLES	- D.R.E.A.L. - VERMILION REP SAS
	Permis de Recherches d hydrocarbures dit de "LAVIGNOLLE"	- BELIN BELIET - HOSTENS - LE BARP - MIOS - SALLES	- VERMILION REP SAS
PM2	SERVITUDES RELATIVES AUX INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L ENVIRONNEMENT	Articles L 515-8 à L 515-12 du Code de l Environnement. Décret n 77-1133 du 21 Septembre 1977 modifié	
	Terrain pollué sur le site de l'ancienne fonderie R.T.M, au lieu-dit "Le Moura"	- BELIN BELIET	- D.D.C.S. - D.D.T.M. - Service des Procédures Environnementales
PT1	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION RADIO-ELECTRIQUES CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTRO-MAGNETIQUES	Art. L.57 à L.62-1 et R.27 à R.39 du Code des Postes et Télécommunications.	
	Centre de CROIX D HINS	- CESTAS - LE BARP - MIOS	- ESID de BORDEAUX
PT2	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES RADIO-ELECTRIQUES D'EMISSION ET DE RECEPTION CONTRE LES OBSTACLES	Art. L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26-1 du Code des Postes et Télécommunications.	
	Centre de CROIX D HINS	- CESTAS - LE BARP - MIOS	- ESID de BORDEAUX
	- Centre de CROIX D'HINS	- CESTAS - LE BARP - MIOS	- ESID de BORDEAUX
	- LIAISON HERTZIENNE BELIN - BORDEAUX Tronçon Belin - Guillos Zone spéciale de dégagement	- BELIN BELIET - GUILLOS - HOSTENS - LOUCHATS - SAINT MAGNE	- FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine
	- LIAISON HERTZIENNE BELIN - BORDEAUX : Zone secondaire de dégagement de la station radioélectrique de Belin-Beliet	- BELIN BELIET	- FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine
	Liaison troposphérique CAZAUX - MONT DE MARSAN	- GUJAN MESTRAS - LA TESTE - LUGOS	- ESID de BORDEAUX
	Liaison hertzienne Croix d Hins (Gironde) - Lugaut-Reljons-le-Poteau (Landes)	- LE BARP	- ESID de BORDEAUX
	Faisceau hertzien de Croix d Hins à Bordeaux Caserne Xaintrailles	- LE BARP	- ESID de BORDEAUX
	Faisceau hertzien Cazaux - Croix d Hins	- LE BARP	- ESID de BORDEAUX
PT3	SERVITUDES ATTACHEES AUX RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS.	Art. L.45-1 et L.48 du Code des Postes et Télécommunications.	
	- Liaison fibres optiques BORDEAUX/BAYONNE	- ANDERNOS LES BAINS - ARCACHON - AUDENGE - BIGANOS - BORDEAUX - CESTAS - GUJAN MESTRAS - LA TESTE - LANTON - LE TEICH - LUGOS - MARCHEPRIME - MERIGNAC - MIOS - PESSAC - SALLES	- FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine

		- SAINT MAGNE	- FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine
	Câbles de télécommunications enterrés.	- LE BARP	- FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine
	Câbles de télécommunications enterrés	- BELIN BELIET	- FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine
T1	SERVITUDES SUR LA POLICE DES CHEMINS DE FER ET DE VISIBILITE SUR LES VOIES PUBLIQUES.	Loi du 15 juillet 1845. Art. 6 du Décret du 30 Octobre 1935 modifié.	
	Ligne BORDEAUX-IRUN	- BIGANOS - BORDEAUX - CESTAS - LE TEICH - LUGOS - MARCHEPRIME - MIOS - PESSAC - SALLES - TALENCE	- Direction territoriale SNCF Réseau Aquitaine Poitou Charentes